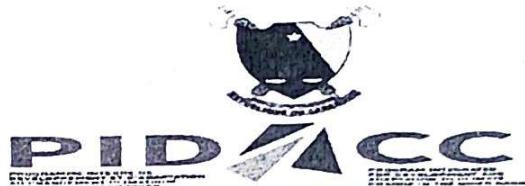




AUTORITE DU BASSIN DU NIGER  
NIGER BASSIN AUTHORITY



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP  
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 004 /AAONO/MINEPAT/PIDACC-CMR/CSPM /SPM/ASPM2025 DU 23 OCT 2025  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES  
D'ADAPTATION CONSTITUEES DE : TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE  
HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE MEDERE (COMMUNE DE MOKOLO) LA LOCALITE  
DE MAYO SANGUE(COMMUNE DE MOKOLO) DANS LA LOCALITE DE HOUDA (COMMUNE DE  
BOURHA), D'UN (01) FORAGE A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU D'EAU DANS LA  
LOCALITE DE MBOLA (COMMUNE DE BOURHA) ET LA CONSTRUCTION D'UNE (01) MINI -  
ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) PAR FORAGE A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU  
D'EAU DANS LA LOCALITE DE MEUDEU-RHUMZOU, COMMUNE DE MOGODE,  
DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD EN TROIS (03) LOTS.

### 1. OBJET

Dans le cadre de la gestion durable des écosystèmes et du renforcement de la résilience des populations du bassin du Niger, le Coordonnateur National du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (PIDACC/BN) Composante - Cameroun lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en vue de la sélection des entreprises de droit Camerounais, chargé des travaux de **construction de trois (03) Forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH)** dans les localités de Médéré et de Mayo Sangué dans la Commune de Mokolo, dans la localité de Ouda dans la Commune de Bourha ; la construction d'un (01) Forage à énergie solaire avec château d'eau dans la localité de Mbolla (Commune de Bourha) et la construction d'une (01) mini-Alimentation en Eau Potable (AEP) par forage solaire avec château d'eau dans la localité de Meudeu - Rhumzou, Commune de Mogodé, Département du Mayo-Tsanaga dans la Région de l'Extrême-Nord en 03 lots.

### 2. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations objet du présent dossier d'appel d'offres comprennent :

*a- Pour la construction de la mini-AEP et forage solaire avec château d'eau (Lots 1 et 2)*

- La mobilisation et l'installation du chantier ;
- Les études hydrogéologiques, géophysiques et du projet d'exécution des travaux ;
- La foration et l'équipement du forage ;
- Le développement et essai de débit ;
- Pose de la pompe solaire et réalisation de la tête de forage ;
- Réalisation d'un réseau de refoulement et d'adduction.
- Terrassement, construction de la plateforme et installation des équipements de stockage d'eau (Cubitainer de 05 m<sup>3</sup> ou de 25 m<sup>3</sup>) intégrant le local technique ;
- La désinfection du forage et l'Analyse physico chimique de l'eau ;
- Construction du réseau d'adduction, traitements et hydromécaniques ;
- Réalisation du réseau de distribution et des bornes fontaines ;
- Installation des modules photovoltaïques et du système de contrôle ;
- La formation d'un comité de gestion du point d'eau ;

- L'élaboration du plan de recollement;
- Aspects sociaux et environnementaux.

**b- Pour la construction du Forage équipé de PMH (Lots 3)**

Ils comprennent :

- La mobilisation et l'installation du chantier ;
- Les études hydrogéologiques, géophysiques et du projet d'exécution des travaux ;
- La foration et l'équipement du forage ;
- Le développement et essai de débit ;
- La réalisation de la superstructure ;
- La pose de pompe manuelle ;
- La désinfection du forage et l'Analyse physico chimique de l'eau ;
- La formation d'un comité de gestion du point d'eau ;
- L'élaboration du plan de recollement.

### **3. ALLOTISSEMENT**

Les travaux sont subdivisés en lots et chaque soumissionnaire peut soumissionner au lot de son choix.

Nº Lot	Désignation
Lot 1	Construction d'une mini-adduction en eau potable (AEP) par forage solaire avec château à Cubitainers de 25 m <sup>3</sup> dans la localité de Meudeu-Rhumzou dans la Commune De Mogodé
Lot 2	Construction d'un (01) forage à Energie solaire avec château d'eau à Cubitainer de 5 m <sup>3</sup> dans la localité de Mbolla dans la Commune de Bourha
Lot 3	Construction de trois (03) Forage équipé de PMH dans la localité de Ouda (Commune de Bourha), dans la localité de Médéré (Commune de Mokolo), dans la localité de Mayo Sangué (Commune de Mokolo)

### **4. COÛT PREVISIONNEL**

Le budget prévisionnel de réalisation de ces prestations à l'issue des études préalables est reparti ainsi que suit :

Nº Lot	Désignation	Coûts prévisionnels TTC
Lot 1	Construction d'une mini-adduction en eau potable (AEP) par forage solaire avec château à Cubitainers de 25 m <sup>3</sup> dans la localité de Meudeu-Rhumzou dans la Commune De Mogodé	45 000 000 FCFA
Lot 2	Construction d'un (01) forage à Energie solaire avec château d'eau à Cubitainer de 5 m <sup>3</sup> dans la localité de Mbolla dans la Commune de Bourha	24 000 000 FCFA
Lot 3	Construction de trois (03) Forage équipé de PMH dans la localité de Ouda (Commune de Bourha), dans la localité de Médéré (Commune de Mokolo), dans la localité de Mayo Sangué (Commune de Mokolo)	24 000 000 FCFA

### **5. DELAI PREVISIONNEL D'EXECUTION**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires

### **6. PARTICIPATION**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais et justifiant d'une bonne expérience dans le domaine de la réalisation des forages, des bâtiments et autres travaux publics et répondant aux critères de qualification indiqués dans la circulaire Appel d'Offres.

## **7. FINANCEMENT**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financées par la Banque Africaine de Développement : PRET FAD N° Prêt FAD 2100150040894 ET DON FVC N° 5585155000001 (Pour la partie Hors Taxe) et les Fonds de contreparties du PIDACC/BN – Cameroun, Budget de l'Exercice 2025 et suivants (Pour la partie Taxe)

## **8. MODE DE SOUMISSION**

Le mode de soumission retenu pour présent Appel d'Offres est **hors ligne**.

## **9. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maitre d'Ouvrage Délégué (MOD) aux heures ouvrables de 7h30mn à 15h30mn à l'Unité Nationale de Coordination du PIDACC/BN Cameroun à Garoua, sis au quartier Plateau en face de CRTV-Nord dès publication du présent Avis.

Il peut être également consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontrats> sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maitre d'Ouvrage délégué.

## **10. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPELS D'OFFRES**

Le dossier d'appel d'offres pourra être obtenu par les soumissionnaires, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** au Compte d'Affectation Spécial ARMP N° 975 686 60001-28 à la BICEC représentant les frais d'acquisition du dossier.

## **11. CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant égal à :

- **Lot 1 : Neuf cent mille (900 000) francs CFA**
- **Lot 2 : Quatre cent mille (480 000) francs CFA**
- **Lot 3 : Cent soixante-quinze mille (480 000) francs CFA**

**N.B. Toute caution de soumission pour être jugé recevable doit être accompagnée du récépissé de consignation délivrée par la Caisse de Dépôt et Consignation conformément aux dispositions de la Lettre-Circulaire N°00019/LC/MINMAP signée de l'Autorité des Marchés**

## **12. REMISE DES OFFRES**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé, au plus tard le 25/11/2023 à 23.11.2023 heures précises au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique (PIDACC/BN) – Cameroun à Garoua sis au quartier Plateau, Face CRTV-NORD, sous enveloppe cachetée avec la mention :

AVIS D' APPEL D' OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°001/AAONO/MINEPAT/PIDACC-CMR/CSPM /SPM/2025 DU 23.11.2025  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES  
D'ADAPTATION CONSTITUEES DE : TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A  
MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE MEDERE (COMMUNE DE MOKOLO)  
LA LOCALITE DE MAYO SANGUE(COMMUNE DE MOKOLO) DANS LA LOCALITE DE HOUDA  
(COMMUNE DE BOURHA) D'UN (01) FORAGE A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU D'EAU  
DANS LA LOCALITE DE MBOLA (COMMUNE DE BOURHA) ET LA CONSTRUCTION D'UNE  
(01) MINI - ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP) PAR FORAGE A ENERGIE SOLAIRE

**AVEC CHATEAU D'EAU DANS LA LOCALITE DE MEUDEU-RHUMZOU, COMMUNE DE  
MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD EN TROIS  
(03) LOTS.**

*Indiquer le/les lot(s) à soumissionner  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

**13. RECEVABILITE DES OFFRES**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront déclarées irrecevables à l'ouverture. L'offre doit être éditée en **sept (07) exemplaires physiques (soit un exemplaire « original » et six « copies »)** pour chaque composante : Dossier Administratif », « Offre Technique » et « Offre Financière » **accompagnée d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB** et devra nous parvenir **sous enveloppes séparées et dûment cachetées, comme suit :**

- **Enveloppe A : « Dossier Administratif »**
- **Enveloppe B : « Offre Technique »**
- **Enveloppe C : « Offre Financière »**

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage Délégué :

- **Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;**
- **Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;**
- **Les plis non-conformes au mode de soumission.**
- **Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;**
- **Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DAO, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

**14. OUVERTURE DES PLIS**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **25/11/2025** à 14 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PIDACC, dans la salle de réunion **Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, dans un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

## **15. CRITÈRES D'ÉVALUATIONS**

Il s'agit des critères éliminatoires et des critères d'évaluation technique des soumissionnaires

### **Critères éliminatoires**

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48h après l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou document falsifié ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- Disposer d'une capacité de préfinancement d'au moins 16 000 000 (Seize millions) FCFA pour chaque le Lot ;
- Non possession en propre ou en location d'un atelier de foration (joindre carte grise certifiée et éventuellement le contrat de location notarié pour une période supérieure ou égale à quatre (04) mois)
- Justifier des références au cours des trois dernières années sur des prestations antérieures dans le domaine des forages d'un montant supérieur ou égal à seize millions (16 000 000) F CFA pour chaque lot.
- De l'absence d'un élément de l'offre financière (Soumission, BPU, DQE, SDP)
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non satisfaction à 80% des critères essentiels ;
- De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.

### **Critères Essentiels**

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- Présentation générale de l'Offre sur **2 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **12 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **3 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **8 critères** ;
- Références dans le domaine général de l'entreprise sur **1 critère**

***N.B : Pour être éligible à une évaluation financière, il faudra satisfaire au moins 80% critères essentiels.***

## **16. ATTRIBUTION**

L'autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la moins disante.

## **17. NOMBRE MAXIMUM DE LOTS**

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots.

## **18. DELAI DE VALIDITÉ DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour l'ouverture des offres.

## **19. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans le Bassin du Niger

## 20. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes, tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargé des Marchés Publics (MINMAP) SMS ou appel aux numéros suivants : (+237) 678 78 64 86 et 699 37 07 48.



### Copies

- MINMAP
- ARMP
- Maître d'Ouvrage
- Président CSPM
- Affichage -chrono